



Caisse
des Dépôts
GROUPE

bilan d'activité 2024

Direction
des politiques
sociales



Accompagner les parcours de vie
pour un accès facilité aux droits sociaux



Sommaire

P4

Opérateur de régimes de retraite publics et assimilés

682 000 nouveaux retraités perçoivent leurs droits à retraite

P16

Faciliter l'accès aux droits sociaux

Des expertises et des savoir-faire au service des Français

P8

Opérateur de la formation professionnelle

1,4 million de personnes formées avec le CPF en 2024

P20

Opérateur de politiques publiques

Les politiques sociales en 2025 : défis et portrait de la direction

P12

Acteur du handicap, de la santé et du grand âge

L'appui aux politiques publiques en faveur des personnes vulnérables



Marianne Kermoal-Berthomé

directrice des politiques sociales de la Caisse des Dépôts

Quels ont été les faits marquants de l'année ?

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des retraites. De nouveaux services ont vu le jour pour simplifier l'accès aux droits, comme la demande de retraite progressive en ligne. La mobilisation du CPF est restée soutenue, avec plus de 1,4 million de personnes formées.

Quels ont été les résultats ?

Nous avons versé 68 milliards d'euros de prestations et accompagné des millions de bénéficiaires dans leurs démarches. Plus de 12 000 demandes de retraite progressive ont été traitées. Dans le domaine de la formation, la plateforme Mon Compte Formation a continué à se développer et à toucher un public large. Nous avons poursuivi nos actions dans les domaines du handicap, de la santé et du grand âge et préparé la feuille de route du Groupe dans ces domaines.

Quelles évolutions internes ont été engagées ?

L'année a aussi permis de préparer une nouvelle organisation de la direction. Mise en place en 2025, elle a pour objectif de renforcer notre lisibilité, notre performance de gestion et notre proximité avec nos usagers et nos partenaires.

Quels objectifs pour demain ?

Nous souhaitons améliorer encore notre qualité de service et notre efficacité au bénéfice de nos clients, mais aussi innover en leur proposant de nouveaux services. Pour cela, nous nous appuyons sur le professionnalisme de nos équipes et sur toutes les possibilités offertes par le digital et l'intelligence artificielle.

682 000 nouveaux retraités perçoivent leurs droits à retraite

7,7 M

d'actifs cotisants aux régimes
de retraite gérés

36,64 Md€

de pensions versées respectant
les échéances pour garantir
la continuité des ressources
de 4,9 M de pensionnés soit

1 retraité
sur 5

en France

La Caisse des Dépôts assure la gestion de six régimes de retraite obligatoires - CNRACL, Ircantec, Rafp, Retraite des Mines, FSPOEIE et Banque de France - et elle opère deux portails de services en ligne : Pep's, pour les employeurs publics, et Ma retraite publique (Marep), pour les actifs et les retraités des régimes. Membre du GIP « Union retraite », elle participe aux travaux de l'inter-régimes. Par ailleurs, elle mène des travaux de mutualisation de son système d'information avec celui du Service des retraites de l'État.





Mise en œuvre de la réforme des retraites

L'année 2024 a été consacrée à la fin de la mise en œuvre des mesures instaurées par la réforme des retraites de 2023, notamment :

- la retraite progressive pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), pour les ouvriers de l'État (FSPOEIE) et pour les agents de la Banque de France ; près de 12 000 liquidations de retraite progressive ont été réalisées en 2024 pour les différents régimes gérés par la Caisse des Dépôts,
- le cumul emploi retraite générateur de nouveaux droits à retraite pour les contractuels publics (Ircantec) pour lequel les premières demandes de liquidation sont attendues en 2025.

Paielements dans les délais pour 4 millions de retraités CNRACL et Ircantec

En 2024, les cotisations normales encaissées par l'Ircantec ont atteint 4,782 milliards d'euros, marquant une augmentation de 5,4 % par rapport à 2023. Ces cotisations ont permis de réaliser 11,2 millions de paiements pour les 2,37 millions de retraités affiliés, tout en assurant l'équilibre financier du régime.

Parallèlement, la mandature 2021-2024 de l'Ircantec s'est conclue après quatre années de dialogue et de concertation entre les représentants des affiliés, des employeurs et le service gestionnaire. Cette collaboration a été essentielle pour adopter des décisions structurantes qui sécuriseront l'avenir du régime.

La CNRACL a assuré le paiement des retraites de près de 1,6 million de pensionnés, anciens fonctionnaires territoriaux et hospitaliers grâce

aux 23,4 milliards d'euros de cotisations versées par près de 2,2 millions d'actifs et 42 000 employeurs de ces deux fonctions publiques.

La CNRACL a également organisé la Journée nationale de l'action sociale inter-régimes en partenariat avec d'autres caisses de retraite. Cet événement a mis en lumière l'offre inter-régimes de prévention de la perte d'autonomie des retraités, notamment à travers les « ateliers du bien-vieillir » menés sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi qu'à La Réunion. En 2024, près de 170 000 retraités ont participé à plus de 10 000 actions de prévention, en matière d'activité physique, de numérique, d'équilibre et de nutrition notamment.



« La Caisse des Dépôts a démontré, une fois encore en 2024, qu'elle est un opérateur de confiance performant dans l'univers des retraites des agents publics. Elle a notamment agi en lien avec le GIP Union Retraite contre le non-recours aux droits en liquidant les droits de plus de 11 000 affiliés Ircantec qui avaient omis de les faire valoir. »

Jean-Louis Barsottini,
directeur des retraites

Mutualisation des moyens et qualité pour la retraite des fonctionnaires de l'État

Le système de paiement
de la Caisse des Dépôts permet
de verser annuellement plus de

90 Md€
de pensions

Après les premières réussites en 2023, un nouvel outil de liquidation des droits directs CNRACL s'appuyant sur un moteur de liquidation mutualisé avec le service des retraites de l'État (SRE) a été mis à disposition des employeurs publics et des gestionnaires en 2024. Depuis, les nouvelles pensions civiles, militaires et d'invalidité du SRE sont payées par la chaîne de paiement multi-régimes de la Caisse des Dépôts.

En 2024, les partenaires ont préparé l'intégration des 3,2 M de pensions déjà payées par le SRE. Les droits dérivés (réversion) seront intégrés dans un nouvel outil mutualisé, conçu et développé par le SRE, courant 2025. Ces étapes confortent le partenariat établi entre la Caisse des Dépôts et le SRE dont les contrats de services communs structurant et renforçant la relation entre les deux opérateurs ont aussi été préparés en 2024.

Ce projet innovant est emblématique de la politique de simplification menée par les administrations publiques et représente une avancée majeure dans la modernisation du service public : améliorer la performance et la sécurité de la gestion des retraites des agents publics et à offrir un meilleur service à nos bénéficiaires, soit plus de 8 millions de personnes, actifs et retraités.

Un nouveau service pour la demande de retraite progressive

Membre et opérateur du GIP Union Retraite et contributeur actif aux travaux de l'inter-régimes, la Caisse des Dépôts a déployé en 2024 un nouveau service pour les agents publics, accessible depuis leur espace personnel « Ma retraite publique » : « Demander ma retraite progressive », pour que ces derniers puissent réaliser leur demande de retraite progressive en ligne en une seule fois auprès de l'ensemble de leurs régimes de retraite, de base et complémentaire. Ce nouveau service permet la saisie en ligne des informations personnelles, le dépôt des justificatifs obligatoires et le suivi de la demande.



*« La Caisse
des Dépôts
simplifie
les démarches
pour préparer
ma retraite. »*

Fatou

12 000

demandes de retraite progressive
ont été traitées en 2024



Simplifier les démarches des employeurs et des affiliés

Pep's : nouveaux services et améliorations pour les employeurs

Pep's*, plateforme regroupant l'ensemble des services numériques à destination des employeurs publics, a déployé de nouveaux services innovants comme « Remboursement FMIS », qui permet aux établissements de santé de déposer leurs demandes de remboursements des dépenses d'investissements de modernisation des systèmes d'information, « Demande de retraite CNRACL et RAFP » et « Comptes individuels retraite CNRACL », ou encore « Demande d'affiliation » qui permet à certains employeurs de transmettre leur demande d'affiliation d'un nouvel agent.

De nouveaux services numériques pour les actifs et les retraités des régimes

En 2024, plusieurs nouveautés améliorent l'information des agents publics pour préparer leur départ à la retraite. Via « Ma retraite publique »**, les utilisateurs accèdent aux services du portail commun inter-régimes, pour déclarer les enfants, réaliser des simulations et demandes de retraite ou de réversion, ainsi que demander une retraite progressive tous régimes mais aussi suivre le traitement de leurs demandes de retraite, et disposer des documents de référence tels que le décompte définitif et le titre de pensions.

« Le nouvel outil de gestion de la retraite est facile, intuitif, agréable. Ce qui est très pratique pour appréhender l'outil, ce sont les supports mis à disposition [...] »

Anne Ballereau,
Centre interdépartemental
de gestion de la Grande Couronne



Des actions en régions pour mieux servir les affiliés

Les services de la direction des politiques sociales participent à des salons dédiés aux seniors. Elles y assurent :

- un accueil en continu sur le stand pour des renseignements ou des prises de rendez-vous,
- des entretiens individuels pour renseigner les participants sur leurs droits à retraite ou établir une simulation,
- des conférences sur les droits à retraite et les démarches à effectuer,
- la promotion d'actions de prévention de la perte d'autonomie dans le cadre du programme Bien-vieillir.

99 %

d'affiliés satisfaits sur nos stands d'information retraite, ils ont obtenu des réponses (97 %) et l'entretien a été utile (98 %)

« [La visite sur le stand] s'est très bien passée. Je suis venue avec des questions et puis j'ai eu mes réponses. » « On m'a bien aidée et je vais continuer à aller naviguer sur le site [internet] pour avoir des renseignements complémentaires. »

Micheline,
future retraitée de la CNRACL
reçue sur le stand de la Caisse
des Dépôts au salon des seniors
de Bordeaux

* <https://plateforme-employeurs.caissedesdepots.fr>

** <https://maretraitepublique.caissedesdepots.fr>

1,4 million de personnes formées avec le CPF en 2024

40,1 M

de titulaires d'un CPF alimenté

8,6 M

de dossiers de formations
financés depuis novembre 2019,
dont 1,4 M en 2024

12,2 Md€

d'achats de formation
depuis novembre 2019,
dont 2,46 Md€ en 2024

La Caisse des Dépôts assure la gestion, pour le compte de l'État, du Compte personnel de formation (CPF) et de son service numérique Mon Compte Formation, intégrant Mon Compte Élu (droit individuel à la formation des élus locaux). Elle assure également en lien avec le CPF, la gestion du Passeport de compétences et du Passeport de prévention (santé et sécurité au travail).

Elle gère aussi SOLTéA, le service en ligne qu'elle ouvert en 2023 pour répartir le solde de la taxe d'apprentissage, et Agora, la plateforme de référence d'échanges et de partage de données entre acteurs de la formation professionnelle.





La participation financière obligatoire du titulaire

Depuis le 2 mai 2024, la mobilisation des droits au CPF a évolué. Un décret prévoit que les titulaires d'un CPF doivent désormais participer au financement de leur formation. Cette participation financière obligatoire a été fixée à 100 €, puis revalorisée en 2025 à 102,23 €. Des exonérations sont prévues dans certains cas, notamment pour les demandeurs d'emploi.

10 ans : le CPF utile pour démocratiser l'accès à la formation

En 2024, le CPF a eu 10 ans et son service numérique Mon Compte Formation, 5 ans.

Ce service a permis la démocratisation de l'accès à la formation professionnelle, avec 82 % d'utilisateurs qui ne sont pas cadres. Avec plus de 8,5 millions de dossiers de formation validés, pour un coût pédagogique de 12,2 milliards d'euros, la mobilisation du CPF a triplé depuis 2019.

Améliorer le parcours de vie professionnelle des usagers, de concert avec les acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle : c'est dans cette optique que les pouvoirs publics et la Caisse des Dépôts ont poursuivi les développements du CPF, devenu un instrument incontournable de la politique

publique de l'emploi. Ces travaux, menés avec les partenaires, notamment financeurs, permettront de coconstruire de nouvelles fonctionnalités pour les usagers du dispositif.

L'axe de développement central pour le CPF, déjà engagé en 2024 et qui sera en fil rouge sur toute l'année 2025, est l'augmentation des parcours de formation coconstruits entre les employeurs et les employés via les dotations volontaires.

Pour atteindre cet objectif, la Caisse des Dépôts a interrogé les entreprises sur leurs besoins et leurs pratiques et développé de nouvelles fonctionnalités répondant à ces besoins. Par exemple, depuis 2024, les employeurs peuvent, depuis leur espace, aussi flécher leur dotation vers une certification spécifique.

SOLTéA, **le service numérique pour répartir le solde de la taxe d'apprentissage et financer les établissements habilités**

Une présence des employeurs en augmentation

Au delà d'une participation toujours active des plus de 10 000 établissements bénéficiaires du solde et avec une meilleure utilisation du service par ces derniers, 2024 a été marquée par une présence plus massive des employeurs.

Concrètement, en 2024, 699 755 employeurs ont affecté au moins une partie de leurs crédits, soit une progression de 13 % par rapport à 2023. De plus, le nombre total de fléchages a considérablement augmenté, passant de 6,4 millions en 2023 à 7,8 millions en 2024, soit une progression de 21 %. Cette hausse a été favorisée par la mise en place de nouvelles fonctionnalités qui ont permis une simplification de la procédure pour les employeurs.

Solde de la taxe d'apprentissage, des résultats 2024 solides et prometteurs

La campagne 2024 de répartition du solde de la taxe d'apprentissage, via SOLTéA, le service numérique dédié, s'est close sur des chiffres en progrès par rapport à 2023 : l'augmentation des montants répartis, le nombre croissant d'employeurs impliqués et l'efficacité du processus de répartition témoignent d'une dynamique positive. Aussi, 2024 a été la première année de mise en œuvre de l'algorithme pour répartir les fonds non fléchés par les employeurs, au bénéfice de l'ensemble des établissements habilités en 2024.

498,1 M€

montant total net du fonds
du solde de la taxe d'apprentissage

10 547

établissements ont reçu
des crédits (+ 6,5 %)

129,4 M€

répartis via l'algorithme permettant
un versement de tout le reliquat
disponible



Dernière ligne droite pour le Passeport de prévention

En 2024, la Caisse des Dépôts a poursuivi les travaux de développement du Passeport de prévention. Ce service a pour objectif d'améliorer la prévention des risques en matière de santé et sécurité au travail. Il vise à mettre en relation les travailleurs, les employeurs et les organismes de formation afin d'assurer la traçabilité des formations relatives à la prévention des risques professionnels et de faciliter leur gestion.

Son déploiement progressif a débuté le 28 avril 2025 avec l'ouverture de l'espace de déclaration des organismes de formation.



Le hub de données Agora se dote d'un site d'information

Agora, la plateforme de référence d'échange et de partage de données de la formation professionnelle, s'est dotée d'un site d'information en libre accès. Il permet aux partenaires d'y retrouver l'ensemble des actualités et à l'écosystème une meilleure compréhension d'Agora et de ses enjeux. Sont partenaires d'Agora l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle en France (France compétences, la Caisse des Dépôts, France Travail, les Régions, les opérateurs de compétences, les chambres consulaires...).



« Agora est un outil essentiel pour le monde de la formation professionnelle, pour connaître, comprendre, partager et imaginer de nouvelles perspectives, de nouveaux usages et de nouveaux services. Ce site d'information est une nouvelle étape dans sa montée en maturité. »

Gwenola Martin,
directrice de la formation
professionnelle



« La Caisse des Dépôts simplifie ma reconversion professionnelle. »

Marc

Acteur du handicap, de la santé et du grand âge

L'appui aux politiques publiques en faveur des personnes vulnérables

FIPHFP :

129,5 M€

d'aides ponctuelles versées depuis
2005, dont 18,5 M€ en 2024

+ de 500

conventions actives avec
+ de 400 employeurs publics

6,6 M

de visites sur Mon Parcours
Handicap en 2024

2,33 Md€

payés aux établissements sanitaires,
sociaux et médico sociaux depuis
2021 au titre du FMIS,
dont 834,2 Md€ en 2024

Pour accompagner les parcours de vie des plus fragiles et de leurs aidants, la Caisse des Dépôts assure la gestion du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ainsi que le site d'information pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants Mon Parcours Handicap, développé en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Dans les secteurs de la santé et du grand âge, la Caisse des Dépôts assure la gestion de l'action sociale des régimes de retraite en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien à domicile, du Fonds national de prévention de la CNRACL (FNP de la CNRACL) ou encore du Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS).



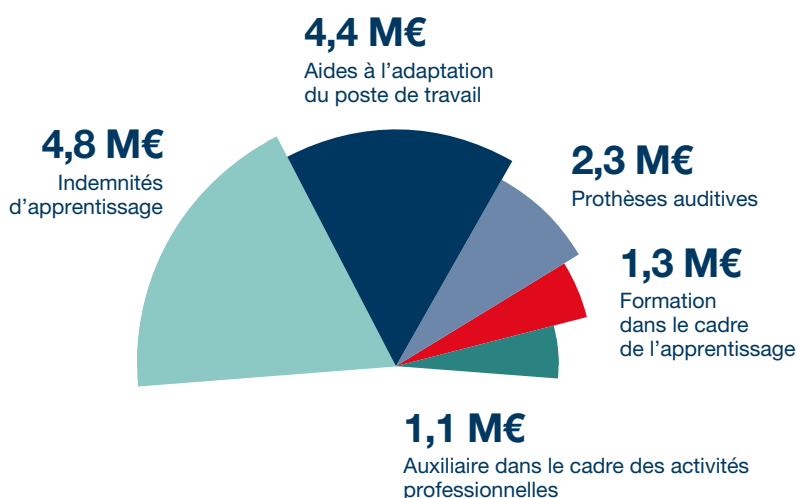
Handicap

L'insertion professionnelle de plus de 160 000 personnes dans la fonction publique

Le FIPHFP* accompagne les employeurs dans leur politique handicap en apportant des financements, soit pour répondre à des besoins ponctuels, soit dans le cadre de projets pluriannuels, en contrepartie d'actions en faveur du recrutement, du maintien dans l'emploi et de la formation des personnes en situation de handicap. Ces aides sont majoritairement destinées aux adaptations de poste, prothèses auditives, indemnités d'apprentissage, aides au déplacement et aux actions de sensibilisation. 10 000 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'aides ponctuelles. Le FIPHFP finance aussi la mise en accessibilité des sites et applications participant ainsi à l'accessibilité numérique au profit de leurs utilisateurs.

Typologie des projets financés

Les 5 premières affectations des aides ponctuelles versées dans les trois versants de la fonction publique :



« La Caisse des Dépôts simplifie mon accès à la pleine scolarité. »

Martin

10 090

bénéficiaires d'aides ponctuelles en 2024 pour 18,5 M€ en 2024

120

employeurs publics de plus s'engageant, en 2024, dans l'insertion professionnelle des handicapés en signant une convention avec le FIPHFP

On estime à

+ de 150 000

le nombre d'agents pouvant bénéficier d'une aide dans le cadre d'une convention entre leur employeur et le FIPHFP

« Ça fait maintenant une quinzaine d'années qu'on travaille à travers une mission handicap sur le sujet. Ça fait cinq conventions qu'on signe avec le FIPHFP, ça nous permet tous les jours d'avancer sur cette thématique qui est extrêmement importante pour nous. Nous avons aujourd'hui un taux d'emploi de 9 %. »

Jean-Luc de Tavernier,
conseiller départemental,
vice-président des ressources
humaines, département du Nord

* Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique

Mon Parcours Handicap

Prendre soin des personnes en situation de handicap



Pratiquer un sport avec un handicap

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, une rubrique dédiée au sport a été ouverte sur Mon Parcours Handicap pour permettre aux personnes en situation de handicap de trouver toutes les informations utiles pour pratiquer un sport.

La rubrique « Sport » regroupe à travers une trentaine de fiches pratiques l'ensemble des informations utiles pour permettre à toute personne en situation de handicap de choisir une activité physique ou un sport en loisir, trouver du matériel adapté, ou encore pratiquer un sport en compétition.

En France, seules

47 %

des personnes en situation de handicap ont une pratique sportive régulière

Prévention des violences

Le site Mon Parcours Handicap a aussi ouvert une rubrique pour aider les personnes en situation de handicap face aux violences.

L'enjeu de cette nouvelle rubrique est d'aider les personnes en situation de handicap à reconnaître les différentes formes de violences, connaître les réflexes à adopter et signaler les violences que l'on soit victime ou témoin. Cette rubrique permet également d'identifier les principaux dispositifs sur lesquels s'appuyer pour se faire accompagner, que l'on soit en situation de handicap ou aidant.

En Europe,
4 femmes
en situation
de handicap sur 5
subissent des violences



Santé et grand âge

124,5 M€ d'aides sociales en soutien à 82 000 retraités

L'action sociale de l'Ircantec vient en soutien aux retraités les plus modestes. 21 069 aides accordées à 16 315 bénéficiaires pour un montant global de 10,2 millions en 2024, concernant principalement l'aide « énergie », dans un contexte de prix élevé, mais aussi l'aide à la rénovation thermique du logement. En 2024, le Conseil d'administration du régime a reconduit une action ciblée pour proposer l'aide « énergie » à des retraités éligibles qui n'effectuent pas spontanément de demande d'aide. Cette politique du « aller vers » a permis de faire connaître l'action sociale du régime à des retraités ayant un niveau de ressources faible.

Le fonds d'action sociale de la CNRACL s'engage chaque année afin d'accompagner les retraités les plus fragilisés, de favoriser le soutien à domicile, de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social. En 2024, il a versé près de 127 700 aides pour un montant de 114,3 M€ à près de 66 000 pensionnés de la CNRACL. Il propose des financements pour des services à la personne tels que l'aide-ménagère ou l'entretien du jardin, ou pour adapter sa résidence principale.

Santé et grand âge

En 2024, la direction des politiques sociales a coordonné la construction collective d'une feuille de route santé et grand âge à l'échelle du groupe Caisse des Dépôts. Ces travaux visent à renforcer l'impact du Groupe au service de la cohésion sociale et territoriale et sont pilotés au sein de la communauté Vision Groupe dédiée et animée par Marianne Kermoal-Berthomé (directrice des politiques sociales, Caisse des Dépôts) et Dominique Pon (directeur général La Poste Santé & autonomie).



« Grâce à l'engagement des équipes en 2024 sur les mandats en santé, handicap, prévention des risques professionnels et la construction de la feuille de route Groupe en santé et grand âge, la Caisse des Dépôts agit au service de chacun, de manière lisible et cohérente. »

Anaïs Callot,
directrice de la santé
et de l'autonomie

« La Caisse des Dépôts favorise un habitat autonome adapté pour moi. »

Madeleine

Soutien à l'investissement en santé avec le FMIS

En 2024, la loi de financement de la Sécurité sociale a alloué 1 Md€ supplémentaires au FMIS portant sa dotation pluriannuelle à 4 Mds. La gestion du FMIS est confiée à la Caisse des Dépôts depuis sa création en 2021 dans le cadre du Ségur de la santé et du plan national de relance et de résilience.

En 2024, 834,2 M€ ont été versés aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux soit 2,33 Mds€ depuis 2021.



Faciliter l'accès **aux droits sociaux**

Des expertises et des savoir- faire **au service des Français**

Au service de l'ensemble des mandats notamment dans les domaines des retraites, de la formation professionnelle, du handicap, de la santé et du grand âge, la Caisse des Dépôts dispose de savoir-faire en matière de relation clients, de gestion financière, d'études, d'innovation et de performance.



68 milliards de prestations versées

La direction des politiques sociales gère des fonds, mandats, fiducies dans les domaines de la retraite, de la formation professionnelle, de la prévoyance, de la prévention des risques professionnels, de l'invalidité, du logement, de la transition énergétique et environnementale... En 2024, la gestion financière et comptable représente 68 Md€ de financements reçus pour 68 Md€ de prestations versées relatifs à la retraite, la cohésion sociale et la compensation. Ce sont aussi plus de 20 Md€ d'actifs financiers gérés pour des régimes de retraite qui ont des réserves.

Quelles que soient les contraintes auxquelles sont soumis ses mandants, dont les cadres juridiques sont très diversifiés, la Caisse des Dépôts assure une qualité de service égale à tous ses bénéficiaires.



« Les prestations financières et comptables mises en œuvre pour nos bénéficiaires s'appuient avant tout sur le cadre sécurisé de l'infrastructure financière Caisse des Dépôts. Elles profitent aussi du développement de l'usage de data et d'outils de data visualisation. »

Myriam Métais,
directrice de la gestion financière
et des statistiques

« Plus du tiers des pensionnés de la CNRACL voient leur pension portée au minimum garanti : ce n'est toutefois le cas que du quart des nouveaux pensionnés, la réforme de 2010 ayant durci les conditions d'éligibilité. »

Ronan Mahieu,
directeur adjoint de la gestion
financière et des statistiques



Les études pour éclairer les politiques publiques

L'année 2024 a été d'abord consacrée aux investissements sur les outils afin de mieux exploiter la richesse des données : refonte des modèles de prévision court terme CNRACL et CPF, migration de notre patrimoine de programmes vers le datalake** de la Caisse des Dépôts et un nouveau logiciel statistique open source. Parallèlement les études ont continué à nourrir les publications de la direction des politiques sociales, par exemple avec le QPS Les brèves n°25 consacré aux bénéficiaires du minimum garanti dans les versants hospitalier et territorial de la fonction publique.

Accéder à la collection QPS (Questions politiques sociales) sur le site internet :

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques>

L'Ircantec, investisseur engagé

La gestion financière des actifs gérés pour l'Ircantec est au service de la transition écologique, avec aussi une politique biodiversité lancée en 2024. Autres nouveautés cette année : l'extension du registre des gaz à effet de serre au domaine des transports maritimes et une fiducie lancée avec le WWF* pour préserver et restaurer la biodiversité des forêts françaises.

* World wilde foundation

** <https://opendata.caissedesdepots.fr/>

Innover par l'IA pour faciliter l'accès de tous aux droits sociaux

2024 : une année clé pour la mise en œuvre de dispositifs utilisant les apports de l'intelligence artificielle (IA) pour un accès de chacun plus efficace et plus inclusif à ses droits sociaux. Exemples :

- Traiter de bout en bout par le numérique les courriers entrants, en facilitant leur qualification par l'IA : plus de 30 % des flux libres entrants qui passent dans cette chaîne de traitement, permettant de conserver pour ceux qui en ont besoin un canal courrier.
- Démontrer une capacité à simplifier des textes web pour être mieux compris par nos ayants-droits (+ 1pt/10 en satisfaction client).
- Préparer une capacité de réponse personnalisée à des demandes clients externes avec l'IA générative : tests faits avec plus de 80 % de bonnes réponses sur deux cas d'usage CPF.



« 2024 marque un tournant stratégique pour la direction des politiques sociales : nous accélérons les projets d'innovation et d'intégration de l'intelligence artificielle dans nos processus et nos services pour faciliter l'accès aux droits sociaux. C'est une transformation ambitieuse pour un service public plus inclusif et performant. »

Laure Manoukian,
directrice de l'innovation
et de la prospective

Maîtrise des coûts et de développement de la performance interne

Optimisation des locaux, mutualisation des postes de travail, distribution automatisée des courriers entrants, automatisation et fiabilisation des déclarations de temps passés pour une plus grande précision de facturation, recours à l'intelligence artificielle, rationalisation des espaces d'archives et numérisation des dossiers, amélioration des outils informatiques des gestionnaires : la direction des politiques sociales travaille sur tous ses postes de coûts pour améliorer sa productivité et optimiser ses moyens.

2 km

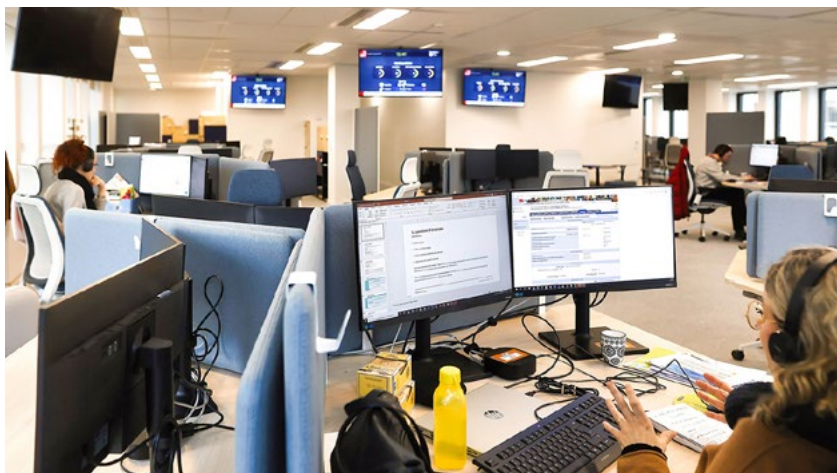
d'archives, dont la conservation à proximité des équipes basées à Angers n'est pas utile, ont été transférés au centre des archives de la Caisse des Dépôts à Blois



« La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a encore renforcé sa capacité à améliorer son équilibre économique, en développant sa performance interne et en s'appuyant sur l'innovation. »

Arnaud Cartron,
directeur du pilotage et de l'appui
à la performance





2,7 millions

d'appels reçus par les centres
de contacts retraite

**1 retraité
sur 5**

en France

Partenaires de
55 000
employeurs publics



« Nous travaillons collectivement
à anticiper les besoins clients
de demain tout en agissant
aujourd'hui. »

Virginie Lladeres,
directrice adjointe
de la relation clients

S'engager chaque jour au service de nos clients : une ambition forte et durable

La relation clients est au cœur des missions de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts. Dans le cadre d'une approche multicanale - téléphone, courriels, courriers et plateformes numériques -, elle répond efficacement aux sollicitations de ses clients et partenaires dans les domaines de la retraite, la formation professionnelle et des mandats de la Banque des Territoires.

Dans un monde en constante évolution, elle adopte une démarche proactive et innovante pour anticiper les besoins de demain tout en répondant aux attentes d'aujourd'hui. Chaque interaction est une expérience pensée pour être fluide et personnalisée, visant la qualité du service et la satisfaction des clients. Cette stratégie repose sur des engagements forts : écoute, adaptabilité et performance opérationnelle.

En intégrant de nouvelles technologies et en adoptant des méthodes émergentes, la direction des politiques sociales offre des solutions toujours plus intuitives et accessibles, favorisant une interaction rapide et pertinente avec les clients. Au-delà des réponses aux demandes, il s'agit d'accompagner les clients dans leurs démarches en leur proposant des services à forte valeur ajoutée.

**Une volonté affirmée de renforcer
le lien avec chaque client, en
prenant en compte ses attentes
spécifiques et en les intégrant
dans l'évolution des services.**

Les politiques sociales en 2025 : défis et portrait de la direction

Partenaire des
55 000
employeurs publics

Gère la retraite d'
1 retraité
sur 5
en France

Plateforme de relation clients
3 millions
d'appels traités

En 2025, en tant qu'opérateur de politiques publiques, la direction des politiques sociales poursuivra son engagement au service de la cohésion sociale en France à travers de nombreux chantiers structurants.

L'enjeu est d'accompagner les transitions sociales et de renforcer l'impact des services publics gérés par la Caisse des Dépôts.

Concernant le domaine de la santé et du grand âge,

le groupe Caisse des Dépôts renforce son intervention et impulse une nouvelle dynamique au service de l'intérêt général. En 2025, la nouvelle feuille de route, impliquant l'ensemble des métiers, filiales et expertises autour d'une action coordonnée, s'appuiera sur 4 axes d'intervention : financer l'offre de soins, soutenir les innovations au service de la santé de demain et du bien-vieillir, contribuer à structurer le parcours de santé et du bien-vieillir, accompagner les citoyens dans le financement de leurs santé et perte d'autonomie.

Dans le domaine des retraites,

trois échéances majeures sont attendues en 2025 : mise en œuvre des volets paiement et réversion avec le service des retraites de l'État, migration de plusieurs régimes (Banque de France et Rafp) dans le répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) et préparation des futures conventions d'objectifs et de gestion de la CNRACL et de l'Ircantec avec l'État.

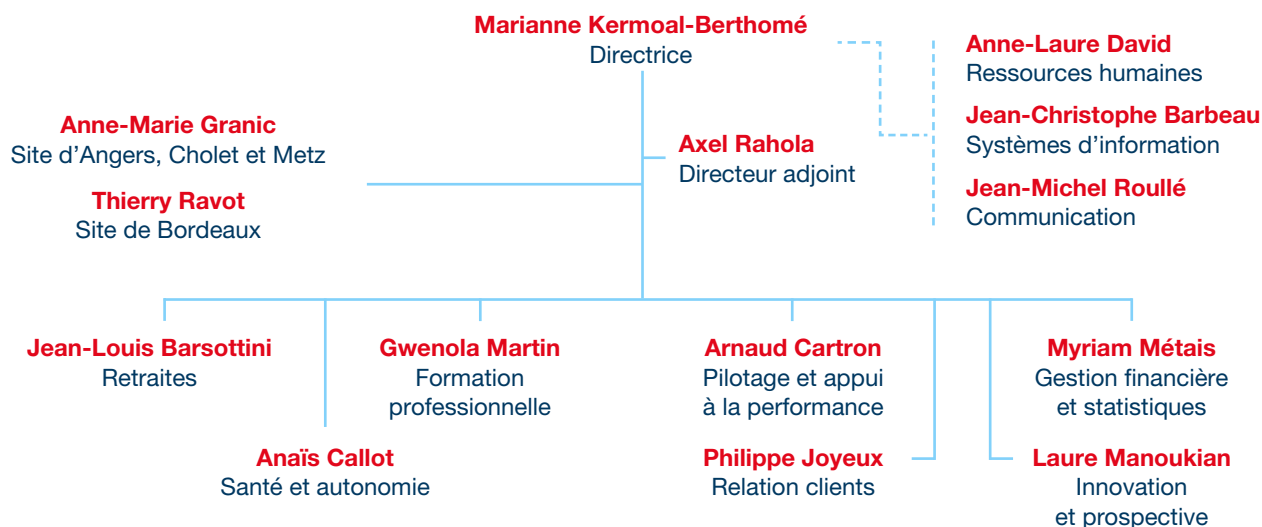
Pour la formation professionnelle,

l'enjeu sera de continuer, en 2025, à développer les compétences des citoyens face aux mutations du monde du travail, ainsi qu'accompagner les entreprises dans ces défis. Pour cela, les services publics gérés dans ce domaine vont continuer à se développer et à offrir de nouveaux services à ses usagers.

Dans le domaine du handicap,

2025 marquera avant tout les 20 ans de la loi portant création du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et Mon Parcours Handicap intégrera une nouvelle rubrique dédiée à la retraite, pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap et leurs aidants dans cette étape de vie.

Carte d'identité : opérateur de politiques publiques



Qui sommes-nous ?

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts met en œuvre ses savoir-faire et son expérience pour proposer des services innovants et performants à des millions de bénéficiaires. Elle gère plus de 65 fonds et mandats spécifiques et de nombreuses prestations sociales pour le compte de l'État. Tiers de confiance, partenaire de 55 000 employeurs publics, elle facilite l'accès aux droits sociaux des Français en assurant le déploiement et la gestion de services publics gratuits et de plateformes d'intérêt général pour des millions de bénéficiaires, notamment dans le domaine des retraites publiques, de la formation professionnelle, du handicap et de la santé.

GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Financements perçus :

68,01 Md€

dont 36,47 Md€ pour la retraite

Prestations versées :

68,12 Md€

dont 36,64 Md€ pour la retraite

Lisibilité et efficience avec une nouvelle organisation

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a préparé en 2024 une nouvelle organisation qu'elle a mise en place à compter du 1^{er} avril 2025 afin d'améliorer sa lisibilité et son efficacité et conforter sa place d'opérateur de la mise en œuvre de politiques sociales en France.

Sa nouvelle organisation resserrée repose sur trois piliers :

- trois directions métiers pour une visibilité renforcée des grandes activités de la direction des politiques sociales et une performance de gestion accrue ; retraite, formation professionnelle, santé et autonomie,
- quatre directions transverses en soutien aux métiers ; relation clients, pilotage et appui à la performance, gestion financière et statistiques, et innovation et prospective,
- deux directions de site pour une meilleure valorisation des sites d'Angers-Cholet-Metz et de Bordeaux et de leurs bassins d'emploi.



« Cette réorganisation permet aux équipes d'être encore plus agiles, plus efficaces pour apporter à nos usagers et partenaires des services plus complets et améliorer encore leur expérience utilisateur dans des conditions de sécurité optimales. Grâce à une nouvelle équipe renforcée et structurée autour d'expertises fortes et complémentaires, nous réaffirmons notre engagement aux côtés de nos partenaires et mandants au service des Français : accompagner leurs parcours de vie pour faciliter leur accès aux droits sociaux. »

Axel Rahola,
directeur adjoint des politiques sociales

Carte des régimes et des fonds gérés par la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts

RETRAITE

RETRAITE

CNRACL • IRCANTEC • RAFP • FSPOEIE • RDM • BDFR • RAVGDT
ATC-ICNA • CRRFOM • CRCFE • SUDAC • CP-CGE • PREF-HR • CP-SEVESC
Conseils départementaux 13, 23, 30, 47, 74 • FMFF

COHÉSION SOCIALE

PRÉVOYANCE, RISQUES PROFESSIONNELS, INVALIDITÉ

FNC-TC • FNC-TNC • CNAF
FCAATA • ATIACL • M-D-Paris
A-PARIS • RATOCEM • RISP • EPFP

JEUNESSE, SANTÉ, GRAND ÂGE, HANDICAP

FMIS • FEH • FNSAM
RCOPA • FEJ • FIPHFP • MPH

LOGEMENT

FNAL

ENVIRON 60 RÉGIMES, FONDS ET MANDATS GÉRÉS PAR LA DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES

FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

FORMATION PROFESSIONNELLE

MCF • MCE
Passeport prévention
Passeport compétences
SOLTéA • CEC • CPF AP

RETOUR À L'EMPLOI

FAEFM • FAMDRE

AUTRES

FIDUCIES

ARKEMA AMIANTE • COFATECH
FMR76 • SICA • LMDA

INFRASTRUCTURES

(autoroutes, téléphonie)
CNA • FDPITMA • FSUCE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE TEE

Registre GES • ARENH • SPE

PROFESSIONS JURIDIQUES

FIDA • FFDI

RETRAITE

RETRAITE

- ATC ICNA** Allocation temporaire complémentaire des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
- BDFR** Retraite de la Banque de France
- CNRA** Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales
- Conseils départementaux 13, 23, 30, 47, 74** Conseils départementaux des Bouches-du-Rhône, de la Creuse, du Gard, du Lot-et-Garonne et de Haute-Savoie
- CP-CGE** Complément de pension de la Compagnie générale de l'eau
- CP-SEVESC** Complément de pension de la société des eaux de Versailles et Saint-Cloud
- CRCFE** Caisse de retraite des chemins de fer franco-éthiopiens
- CRRFOM** Caisse de retraite des régies ferroviaires d'outre-mer
- FMFF** Fonds de la mairie de Fort-de-France
- FSPOEIE** Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État
- Ircantec** Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
- PREF-HR** Caisse de retraite du personnel du département du Haut-Rhin
- RAFP** Retraite additionnelle de la fonction publique
- RAVGDT** Régime d'allocation viagère des gérants de débits de tabac
- RDM** Retraite des Mines
- SUDAC** Complément de pension de la société urbaine de distribution d'air comprimé

AUTRES

FIDUCIES

- ARKEMA AMIANTE**
- COFATECH**
- FMR76** Fonds mutualisé de revitalisation de Seine-Maritime
- LMDA** Les Maraîchers d'Armor (ex-UCPT)
- SICA** Société d'initiatives et de coopération agricole

PROFESSIONS JURIDIQUES

- FFDI** Fonds de financement des dossiers impécunieux
- FIDA** Fonds d'indemnisation des avoués

INFRASTRUCTURES (AUTOROUTES, TÉLÉPHONIE)

- CNA** Caisse nationale des autoroutes
- FDPITMA** Fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif Alpin
- FSUCE** Fonds de service universel des communications électroniques

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE TEE

- ARENH** Accès régulé à l'électricité nucléaire historique
- Registre GES** Registre français de gestion des quotas et crédits d'émission des gaz à effet de serre
- SPE** Service public de l'énergie

COHÉSION SOCIALE

PRÉVOYANCE, RISQUES PROFESSIONNELS, INVALIDITÉ

- A-PARIS** Assistance publique de Paris
- ATIACL** Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
- CNAF** Fonds de compensation de la caisse nationale des allocations familiales
- EPFP** Établissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique
- FCAATA** Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante
- FNC-TC** Fonds nationaux de compensation du supplément familial de traitement (collectivités territoriales) des agents à temps complet
- FNC-TNC** Fonds nationaux de compensation du supplément familial de traitement (collectivités territoriales) des agents à temps non complet
- M-D-PARIS** Rentes de la mairie et du département de Paris
- RATOCER** Rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires
- RISP** Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires

JEUNESSE, SANTÉ, GRAND ÂGE, HANDICAP

- FEH** Fonds pour l'emploi hospitalier
- FEJ** Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
- FIPHFP** Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- FMIS** Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé
- FNSAM** Fonds national de solidarité et d'action mutualistes
- MPH** Mon Parcours Handicap
- RCOPA** Remboursement du congé paternité (RCP)

LOGEMENT

- FNAL** Fonds national d'aide au logement

FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

FORMATION PROFESSIONNELLE

- CEC** Compte engagement citoyen
- CPF AP** Compte Personnel de Formation - Agents Publics
- MCE** Mon Compte Élu
- MCF** Mon Compte Formation
- Passeport compétences**
- Passeport prévention**
- SOLTéA** Plateforme du solde de la taxe d'apprentissage

RETOUR À L'EMPLOI

- FAEFM** Fonds d'allocation des élus en fin de mandat
- FAMDRE** Fonds d'assurance mutuelle différentielle de retour à l'emploi des députés

**Tout savoir
sur la direction
des politiques
sociales et
son organisation**



Caisse des Dépôts,
Direction des politiques sociales,
12 avenue Pierre Mendès France,
75914 Paris cedex 13,
Tél : 01 58 50 00 00,
politiques-sociales.caissedesdepots.fr



Juin 2025 • Réalisation : direction de la communication, du mécénat et des partenariats - Politiques sociales -
Couverture et photographies d'illustration :
©Adobestock ; ©Grand Angle 2023 (p6, p11, p13, p15) ; ©Thomas Gogny - Caisse des Dépôts - 2022 (p2) ; ©Caisse des Dépôts 2024 (p7) ; ©Sébastien ORTOLA / REA - Caisse des Dépôts / 2023 (p18 et 19)
Portraits : ©Sophie Palmier - REA / Caisse des Dépôts -2025 (p3, p5, p11, p15, p17, p18, p19, p21)